НК/но

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2015- 749 /PRES-TRANS/PM/
MAECR/MARHASA/MEF portant ratification
de l'accord de prêt S/N conclu le 19 février 2015 à
Khartoum au Soudan entre le Burkina Faso et la
Banque Arabe pour le Développement en Afrique
(BADEA) pour le financement du Projet
d'alimentation en eau potable de la ville de
Ouagadougou à partir du barrage de Ziga (phase II).

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU la Charte de la transition ;

VU le décret n° 2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014 composition du Gouvernement :

VU la décision n°2015-23/CC du 09 juin 2015 sur la conformité à la Constitution de l'accord de prêt S/N conclu le 19 février 2015 à Khartoum au Soudan entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA) pour le financement du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga (phase II);

VU le décret n° 2015-145/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 09 février 2015 portant attributions des membres du Gouvernement;

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'accord de prêt S/N conclu le 19 février 2015 à Khartoum au Soudan entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA) pour le financement du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga (phase II).

ARTICLE 2:

La contre-valeur en franc CFA du montant de l'accord de prêt de dix millions (10 000 000) de dollars US sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et leurs annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 26 juin 2015

: Le Premier Ministre

Yacouba Isaac ZIDA

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Jean/Gustave SANON

Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire

François LOMPO